



Communications relatives à
l'assemblée générale ordinaire
de la BLS SA

Jeudi 19 mai 2026

10h15, Kursaal Bern (Arena); ouverture de porte: 9h15

Informations concernant l'assemblée générale 2026 de BLS SA

Lieu de l'assemblée générale

Nous recommandons aux actionnaires qui souhaitent participer à l'assemblée générale de venir en transports publics.

La ligne de tram n° 9 vous emmène directement de la gare de Berne (arête B) à l'arrêt de tram «Kursaal». Vous pouvez aussi vous rendre au Kursaal à pied depuis la gare de Berne (comptez environ 20 minutes).

Vous trouverez un certain nombre de places de parking payantes à proximité de l'établissement.

Cartes d'accès et droit de vote

Les cartes **d'accès à l'assemblée générale** (cartes de vote incluses) seront directement envoyées aux actionnaires à la dernière adresse déclarée au registre des actions après l'inscription par voie postale ou électronique.

Conformément à l'art. 15 des statuts, les actions inscrites au registre des actions avec droit de vote en date du 9 mai 2026 ont le droit de vote.

Rapport de gestion ou financier et autres documents

Le rapport de gestion ou financier (rapport annuel, comptes du groupe et comptes annuels, ainsi que rapports de la société de révision) et le rapport de durabilité ne sont pas imprimés. Les rapports sont disponibles sur le lien bls.ch/aktionaere, «Assemblées générales» et «Assemblée générale 2026». Vous pouvez y consulter ou télécharger les rapports, le procès-verbal de la dernière assemblée générale et la demande d'information écrite du 9 septembre 2025 adressée à un actionnaire, ainsi que les statuts actuels.

Nous mettrons un exemplaire du rapport financier et du rapport de durabilité imprimé à la disposition des actionnaires au siège de la société au Freiburgstrasse 130, 3001 Berne, pour qu'ils puissent le consulter pendant le délai légal précédant l'assemblée générale.

Inscription électronique possible

À la place de l'inscription par la poste, vous avez la possibilité de vous inscrire par voie électronique pour participer à l'assemblée générale. Vous trouverez les données d'accès et les instructions sur le formulaire d'inscription et d'instruction.

Billets

Les billets pour se rendre du domicile (CH) à l'assemblée au Kursaal de Berne sont envoyés avec la carte d'accès une fois l'inscription effectuée.

Programme parallèle

Une collation sera servie à l'issue de l'assemblée générale.

Représentante indépendante

Le conseil d'administration donne la possibilité aux actionnaires qui ne peuvent pas participer en personne à l'assemblée générale d'exercer leur droit de vote par l'intermédiaire de la représentante indépendante.

Maître Katrin Hofer, avocate et notaire, Advokatur Notariat Lemann, Walz & Partner, case postale, Speichergasse 5, 3001 Berne, a été désignée comme représentante indépendante avec procuration avec droit de substitution. **Les actionnaires peuvent donner procuration ou donner des instructions de vote par voie électronique à la représentante indépendante en envoyant le formulaire d'inscription et d'instruction ci-joint, complété par des directives** (verso du formulaire d'inscription) **et une signature**.



Procurations

En plus de la représentante indépendante, les actionnaires qui ne participent pas à l'assemblée générale peuvent donner procuration à un autre actionnaire en indiquant son **nom, son prénom et son adresse sur le formulaire d'inscription** (dans ce cas, la carte d'accès ainsi que les cartes de vote seront envoyées directement au mandataire) ou **en remettant la procuration figurant en dessous de la carte d'accès dûment remplie au mandataire avec les cartes de vote.**

La représentante indépendante est priée de communiquer suffisamment tôt à la société le nombre d'actions qu'elle représente, au plus tard lors du contrôle d'accès à l'assemblée générale.

Les représentantes légales et représentants légaux de collectivités publiques ou de personnes morales qui sont actionnaires doivent disposer d'une procuration dûment signée.

Conformément à l'art. 15 des statuts, **les représentations de dépôts et de droits de vote d'organes** ne sont pas autorisées.

Berne, avril 2026

BLS SA

Le conseil d'administration

Points à l'ordre du jour et propositions

1. Rapport financier 2025

Approbation du rapport financier (incluant le rapport annuel du groupe, les comptes du groupe et les comptes annuels de 2025), et prise de connaissance des rapports de l'organe de révision.

Proposition du conseil d'administration: il convient d'approuver le rapport financier et le rapport annuel du groupe, ainsi que les comptes du groupe et les comptes annuels de 2025.

Explications du conseil d'administration: conformément à la loi et à l'art. 8 des statuts, le conseil d'administration est tenu de soumettre le rapport de gestion, les comptes du groupe et les comptes annuels pour chaque exercice à l'approbation de l'assemblée générale. L'organe de révision, KPMG SA, Berne, a vérifié les comptes du groupe et les comptes annuels de BLS SA et recommande de les approuver.

2. Affectation du résultat de l'entreprise 2025

Proposition du conseil d'administration: le bénéfice au bilan de 1,589 million de CHF est utilisé comme suit:

Affectation de réserves spéciales selon l'art. 36 LTV	CHF 0,188 million
Attribution des réserves de la loi spéciale TVMA* selon l'art. 36 LTV	
*transport de véhicules à moteur accompagnés (transport autos)	CHF 0,000 million
Affectation des réserves facultatives issues des bénéfices	CHF 1,401 million
Report à nouveau	CHF 0,000 million

Explication du conseil d'administration: l'utilisation du résultat de l'entreprise requiert une décision de l'assemblée générale.

3. Vote consultatif concernant le rapport sur les questions non financières pour l'exercice 2025

Proposition du conseil d'administration: approbation du rapport sur les questions non financières pour l'exercice 2025 (vote consultatif).

Explication du conseil d'administration: conformément aux art. 964a et suivants du Code suisse des obligations, BLS SA est tenue d'établir chaque année un rapport sur les questions non financières et de le soumettre à l'approbation de l'assemblée générale dans le cadre d'un vote consultatif.

4. Décharge accordée aux membres du conseil d'administration pour l'exercice 2025

Proposition du conseil d'administration: il convient d'accorder une décharge totale aux membres du conseil d'administration de BLS SA pour leur activité durant l'exercice 2025.

Explications du conseil d'administration: en donnant décharge aux membres du conseil d'administration, la société et les actionnaires qui l'approuvent déclarent qu'ils ne demanderont plus de comptes aux personnes responsables pour les événements survenus au cours de l'exercice écoulé et qui ont été portés à la connaissance de l'assemblée générale.

5. Élections

5.1 Réélection de Martin Bütikofer au conseil d'administration

Proposition du conseil d'administration: Martin Bütikofer, à Hünenberg See, doit être réélu pour la durée de son mandat jusqu'à la fin de la prochaine assemblée générale ordinaire.

Explications du conseil d'administration: *l'élection de Martin Bütikofer a lieu séparément, car il a atteint la limite des douze ans de mandat à la fin de la période actuelle. Conformément à l'art. 19 al. 3 des statuts, l'assemblée générale peut exceptionnellement prolonger le mandat de deux ans au maximum. Afin de garantir les larges compétences professionnelles du conseil d'administration pour l'année suivante, le conseil d'administration propose d'élire Martin Bütikofer au conseil d'administration pour une année supplémentaire, au-delà de la durée ordinaire du mandat.*

5.2 Réélections au sein du conseil d'administration

Proposition du conseil d'administration: les membres actuels du conseil d'administration suivants doivent être réélus en bloc pour la durée de leur mandat jusqu'à la fin de la prochaine assemblée générale ordinaire:

- Kurt Bobst, à Holziken
- Corina Caluori, à Zizers
- Marco Dirren, à Rotkreuz (Risch)
- Yvette M. Körber, à Oberentfelden
- Martin Pfund, à Wabern (Köniz)
- Valérie Schelker, à Berne

Explications du conseil d'administration: *le mandat du président et des membres du conseil d'administration prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire du 19 mai 2026, ceux-ci doivent également être réélus par l'assemblée générale. Les représentants des cantons de Berne, Monsieur Bernhard Antener, et du Valais, Madame Stefanie Zimmermann, ne seront pas élus par l'assemblée générale.*

5.3 Élection de l'organe de révision

Proposition du conseil d'administration: élection de la société KPMG SA, Berne, en tant qu'organe de révision pour l'exercice 2026.

Explications du conseil d'administration: Conformément à l'art. 24 des statuts, l'organe de révision doit être élu chaque année par l'assemblée générale. KPMG AG remplit les critères d'indépendance et le conseil d'administration propose de réélire KPMG AG.

6. Divers

Questions et discussion



Chères et chers actionnaires,

Le trafic voyageur public en Suisse n'a jamais été aussi populaire. BLS joue un rôle moteur dans ce domaine: en 2025, 70 millions de passagers ont voyagé à bord de nos trains, soit une augmentation de 3%. Parallèlement, nous avons à nouveau pu améliorer légèrement la ponctualité. Cette évolution positive se reflète dans la satisfaction des clients, qui nous jugent dignes de confiance et compétents. L'offre de BLS est convaincante. Cela nous motive à nous améliorer chaque jour.

Malgré la croissance, la situation financière est tendue. Nous élargissons constamment notre offre, ce qui entraîne une augmentation des coûts. Parallèlement, nous gérons notre exploitation ferroviaire avec moins de moyens financiers des pouvoirs publics. Dans le trafic voyageur régional donnant droit à une indemnité, nous parvenons à équilibrer les comptes. Cela montre que nous avons soigneusement établi notre budget et que nous utilisons les indemnités de manière efficace. Nous réalisons un bénéfice dans le secteur de la navigation grâce à un nombre élevé de passagers, et de légères pertes dans le transport auto et le trafic grandes lignes en raison d'effets financiers uniques. Vous trouverez les chiffres relatifs à l'exercice 2025 dans le rapport annuel sous [bls.ch/zahlen](https://www.bls.ch/zahlen).

En 2025, le segment du trafic de marchandises a été marqué par de nombreux chantiers sur le réseau ferroviaire européen et par une situation géopolitique incertaine. Les mesures d'économie de coûts introduites chez BLS Cargo n'ont pas pu compenser entièrement le recul du chiffre d'affaires. C'est pourquoi BLS Cargo SA présente un résultat négatif. Malgré le contexte difficile, nous mettons tout en œuvre pour que le transport de marchandises puisse à nouveau être exploité avec succès. Le trafic de marchandises par le rail est indispensable à la politique de transfert de la route au rail.

Meilleures salutations



Kurt Bobst
Président du conseil d'administration



Daniel Schafer
CEO



Compte de résultats (en milliers de francs)

	2025	2024
Produit d'exploitation	1'290'638	1'292'686
Dont produit des transports	653'854	670'450
Dont prestations des pouvoirs publics	425'711	421'381
Charges d'exploitation	1'019'334	993'560
Dont charges de personnel	481'931	467'192
EBITDA	271'305	299'125
EBIT	2'201	35'057
Résultat du groupe (hors participations minoritaires)	-10'340	23'600

Bilan (en milliers de francs)

	2025	2024
Capitaux de tiers	5'073'387	4'908'298
Capitaux propres	921'566	936'693
Dont participations minoritaires	506'298	511'044
Taux de capitaux propres	15.4%	16.0%

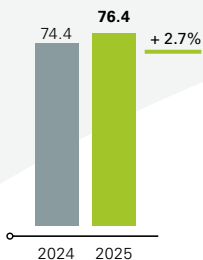
Tableau des flux de trésorerie (en milliers de francs)

	2025	2024
Flux monétaire issu des activités d'exploitation	237'934	304'879
Flux monétaire issu des activités d'investissement	-396'387	-450'482
Flux monétaire issu des activités de financement	127'978	132'745

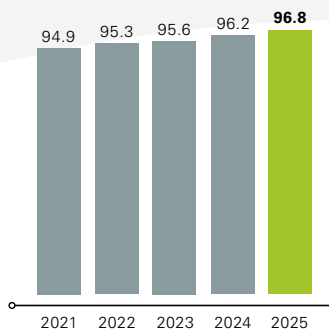


Chiffres clés

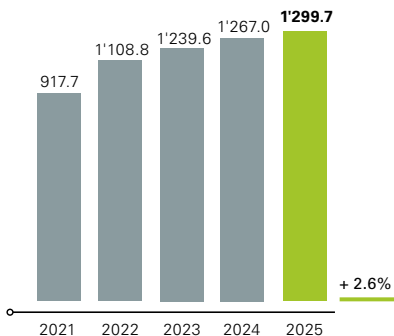
Nombre de voyageurs en millions
(train, bus, bateau et transport autos)



Ponctualité des trains BLS



Voyageurs-kilomètres train
(en millions de kilomètres)



Effectifs du groupe BLS

	2025	2024
BLS AG (BLS Netz AG include)	3'200	3'162
BLS Cargo AG (filiales incluses)	490	495
BLS navigation SA	122	122
Busland AG	149	151
Total	3'961	3'930

+ 0.8%



BLS SA

Freiburgstrasse 130

3001 Berne

+41 58 327 27 27

bls.ch